

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, Mme MIRANDE

Suppléants : Albert GOUT suppléant de Suzanne SAGE

<u>Pouvoirs</u> :	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Marc OXIBAR
	Hervé LUCBEREILH	à	Gérard ROSENTHAL
	Dominique FOIX	à	Denise MICHAUT
	Maylis DEL PIANTA	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard AURISSET
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

REÇU

le - 8 JUL. 2016

RAPPORT N° 160630-17-MED-

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^{TE} MARIE

MEDIATHEQUE DES GAVES : CLIMATISATION DU MAGASIN DU PATRIMOINE

M.OXIBAR indique que la conservation des documents patrimoniaux entreposés dans le magasin de la Médiathèque des Gaves nécessite de maintenir des conditions climatiques constantes (température et hygrométrie) car de grandes fluctuations peuvent provoquer des dégradations et entraîner des traitements de désinfection très onéreux (plus de 15 000 € HT, hors conditionnement et transport).

Pour gérer le taux d'humidité du magasin il est nécessaire de produire du froid. Or, l'installation de climatisation actuelle, commune à l'ensemble du bâtiment, n'est mise en fonction qu'aux périodes de fortes chaleurs pour le confort des usagers et du personnel, et non pour la conservation des documents patrimoniaux dont certains datent du moyen âge.

Un équipement de climatisation complémentaire et réservé au magasin, parait le plus opportun pour gérer l'hygrométrie spécifique à la conservation de ces documents, notamment, à mi saison, en dehors de la saison estivale.

Ceci permettrait de ne pas utiliser le groupe froid, dimensionné pour l'ensemble du volume de la médiathèque. Cette installation supplémentaire devrait ainsi engendrer au final un gain d'efficacité, prévenir tout développement de moisissures engendrant des coûts de traitement (Etuve) onéreux, et effectuer des économies d'énergie.

Les travaux correspondants, estimés à 16 000 € TTC, seront réalisés après consultation d'entreprises.

Les crédits ont été inscrits au Budget Général 2016 -section investissement- par décision modificative n° 1.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les travaux de climatisation du magasin du Patrimoine de la Médiathèque et de régler les dépenses correspondantes.
- **VOTE** les crédits nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 30 juin 2016

REÇU

le - 8 JUIL. 2016

Suivent les signatures

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON S^TE MARIE

Affiché le 07.07.16

Le Président

Daniel LACRAMPE

